

Leur contrat emploi d'avenir débute aujourd'hui



La signature des deux contrats emplois d'avenir s'est déroulée en mairie.

Judi, dans la salle du conseil municipal a eu lieu la signature de deux contrats emplois d'avenir. Parmi les 40 candidats, ce sont Teddy Vossier, 19 ans, de Beausermant et Florian Gaillard, 22 ans, de Saint-Vallier qui ont été retenus. Les documents ont été signés par le maire Jacques Cheval, Pierre Brillaud, directeur de la Mission locale Drôme des Collines Royans Vercors et les deux jeunes qui commenceront leur travail pour la commune de Saint-Vallier dès le lundi 3 juin. Teddy Vossier aura comme parrain Dominique Bosc pour les bâtiments communaux et Florian Gaillard sera parrainé par Yohann Devilliers pour les espaces verts. Ils seront donc en formation avec les deux employés de la commune précédemment cités et seront en charge du nettoyage des rues, quelques maths. Il faut souligner que Saint-Vallier est la seule commune de la Drôme à avoir signé le plus de contrats emplois d'avenir (2), dont s'est félicité Gérard Willmann, le président de la Mission locale. A noter que 150 contrats emplois d'avenir sont prévus, dont 65 ont déjà été signés. Étaient également présents lors de cette signature Rachel Vernhes Chaudier, responsable de la Mission locale de Saint-Vallier, Hélène Desmaris de pôle emploi de la mission locale et des élus. □

Bourphiné Lésine - 3/06/13